

Être citoyen français et européen

Que signifie "être citoyen français" ?

Avoir des droits

Liberté de vote
Droit d'accès aux soins
Droit à l'éducation et la formation
Droit à la protection
Droit au chômage et aides sociales en cas de difficulté

Avoir des devoirs

Respect des lois
Respect de soi et d'autrui
Participer à l'impôt
Participer à la défense nationale
Être juré et pouvoir être jugé

Remplir des conditions

Droit du sang = avoir au moins un parent né en France

Droit du sol = être né en France

Naturalisation = être né à l'étranger de parents étrangers mais vivant en France depuis au moins cinq ans

Mariage

Disposer de droits civiques (être majeur)

Un enfant né en France de parents étrangers obtient automatiquement la nationalité française à sa majorité civile (18 ans). Avant sa majorité, l'enfant peut demander à l'obtenir par l'intermédiaire de ses parents (s'il a entre 13 et 16 ans) ou de lui-même à partir de 16 ans.

La civisme

= le respect des droits, des devoirs, des lois, d'autrui, de son territoire. Cela implique de connaître ses droits et devoirs au sein de la société.

L'exemple d'un devoir : l'impôt

Tous les citoyens doivent participer au paiement de l'impôt, en fonction de leurs ressources et situations familiales. Il s'inscrit dans le principe de solidarité et les valeurs d'égalité et de fraternité.

A quoi sert l'impôt ?

- Gratuité des soins et de la formation scolaire, plus généralement, des services publics
- Défense militaire nationale
- Rendre la justice gratuite
- Soutenir les entreprises
- Développer le territoire au travers de la modernisation ou l'aménagement d'infrastructures
- Venir en aide aux plus démunis
- Rembourser la dette nationale

Plusieurs impôts

- Les impôts d'Etat : la TVA, l'impôt sur le revenu
- Les impôts locaux : la taxe d'habitation, la taxe foncière, la taxe professionnelle
- Les impôts sociaux : la CSG, les cotisations sociales et patronales

Vers quels organismes les impôts peuvent-ils être redistribués ?

- La Sécurité sociale et les mutuelles de santé (remboursement de prestations médicales)
- Les services sociaux (aides aux plus démunis, aide sociale à l'enfance (ASE), logement social, ...)
- Les prestations sociales (Caisses d'Allocations Familiales (CAF), RSA, prime d'activité, allocation de rentrée scolaire, allocation aux adultes handicapés, aide à la recherche du premier emploi, ...)
- L'UNEDIC (aide au chômage)
- Les régimes complémentaires de retraite

Respect des valeurs républicaines :

Liberté de demander une aide

Egalité face aux aides

Fraternité, solidarité entre les populations à différentes ressources et situations de vie

Que signifie "être citoyen européen" ?

Pour l'être, il faut déjà être citoyen d'un Etat membre de l'Union européenne

De quels droits dispose-t-on ?

- Droit de travailler, traverser, voyager et de s'installer librement dans tous les Etats membres de l'espace Schengen de l'UE
- Droit de vote européen (les législatives européennes) et d'être élu
- Droit de se former dans un Etat membre de l'UE : programme Erasmus
- Droit d'être aidé si l'on voyage dans un Etat européen et que l'on se retrouve en difficulté sans avoir la nationalité de cet Etat (appel européen d'urgence : 112)
- Et même mieux : droit d'être aidé par n'importe quel Etat européen si l'on voyage en dehors de l'Europe (par exemple, si je pars en Argentine et que je suis Français, mais que je ne trouve pas le consulat français, je peux me rendre dans n'importe quel autre consulat européen)